

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 10

Rubrik: Nouvelles des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'on veuille nous en aviser à temps. — Enfin qu'on veuille ne pas trouver mauvais si, pour faciliter nos arrangements de fête, nous prions chaque section de vouloir bien nous faire connaître aussitôt que possible, le nombre des délégués qu'elle enverra. Chers Confédérés, soyez les bienvenus à Zurich, aussi nombreux que vous soyez ! et recevez nos vives salutations patriotiques.

Zurich, mai 1857.

Pour le comité :

Le président, (Signé) OTT, colonel féd.
Le vice-président, > M. PFAU, command.
Le secrétaire, > J.-B. SPYRI, capitaine.

RÉUNION ANNUELLE DE 1857, LES 14 ET 15 JUIN, A ZURICH.

Programme. — 1° Le dimanche 14 juin, réception du drapeau de la société, apporté de Schwytz à Zurich par le comité sortant. Salve de 22 coups de canon ; — 2° A 4 h. après-midi, réunion préparatoire dans la salle du Grand Conseil pour arrêter les tractanda ; — 3° Le soir réunion au Casino ; — 4° Le bureau des logements siégera au Casino, où l'on pourra toujours y trouver des membres. Délivrance des cartes de la fête (donnant droit à un déjeuner après la clôture des délibérations et à un souper le soir) pour le prix de 6 francs. Des billets de logement pourront aussi être retirés ; — 5° Lundi 15 juin, à 5 heures, diane ; 6 1/2 heures, réunion des officiers au Casino pour le cortège. Remise du drapeau au nouveau comité par l'ancien ; — 6° A 7 heures procession dès la place du Casino par l'ancien marché au bétail et le quai supérieur jusqu'à la maison de ville, dans l'ordre suivant : détachement de chasseurs ; musique militaire ; les deux comités avec le drapeau et les hôtes d'honneur ; les autres officiers en rangs doublés ; détachement de troupes ; — 7° Les délibérations auront lieu dans la salle du Grand Conseil à la Maison-de-ville ; — 8° Chaque officier qui désirera prendre la parole devra s'adresser au président, en indiquant son nom, son grade et son canton ; — 9° Après la clôture des délibérations, le cortège, formé comme pour l'arrivée, se rendra au Casino par la rue du Marché, le marché aux bœufs et le nouveau marché ; déjeuner au Casino ; — 10° Après déjeuner, promenade en bateau à vapeur jusqu'à l'île d'Ufenau ; — 11° A 7 heures du soir banquet pour les officiers et les hôtes d'honneur au nouvel arsenal ; — 12° Le premier toast, *à la patrie !* sera porté par un membre du Comité central ; chaque orateur devra préalablement s'annoncer au comité central ; — 13° Les divers comités porteront les couleurs suivantes : Le comité central : rouge et blanc avec nœud de même couleur. Le comité cantonal bleu et blanc avec nœud de même couleur. Comité des finances bleu et blanc avec nœud jaune. Comité de construction et décors, bleu et blanc avec nœud vert. Comité des logements bleu et blanc avec nœud bleu. Comité des vivres et liquides, bleu et blanc avec nœud orange. Police, bleu et blanc avec nœud rouge.

Zurich, mai 1857.

Pour le Comité : *Le président*,
(Signé) OTT, colonel féd.
Le secrétaire,
(Signé) J.-B. SPYRI, capitaine.

Genève. — Une polémique s'est engagée dans les journaux de Genève au sujet du mode adopté pour les cours de répétition des bataillons, savoir 3 jours d'exercices sans casernement. Nous croyons que ce système n'est pas dans l'esprit de la loi et qu'en supprimant presque tout le service intérieur, il est fort inférieur à l'autre sous le rapport de l'instruction et de la discipline.

Vaud. — Dans la séance du Grand Conseil du 15 mai, M. le colonel Bontems a adressé une interpellation au Conseil d'Etat à propos de divers abus de l'administration militaire et des moyens de renforcer la discipline. Une commission sera nommée par le Conseil d'Etat pour aviser aux mesures à proposer à cet égard.

— M. Vautier, capitaine au 113^e, est promu major du 70^e.

Zurich. — M. le colonel Ziegler a adressé aux officiers du canton une circulaire assez sévère, pour les engager à redoubler de zèle à l'avenir dans leurs fonctions et à mettre plus de soin au maintien de la discipline.

Argovie. — Vendredi ont eu lieu, avec une lugubre tristesse, les obsèques du colonel Gehret, dont le cadavre a été trouvé dans la forêt de Bremgarten, percé d'une balle au cœur. De violents spasmes, dont il souffrait depuis plusieurs années, l'ont déterminé à mettre fin à ses jours. L'armée perd en lui un de ses meilleurs et plus braves officiers. Le colonel Gehret avait parcouru tous les grades, d'abord soldat, puis sergent à Naples, puis officier argovien, employé du commissariat fédéral, instructeur-chef d'Argovie ; lieutenant-colonel au service de France, enfin colonel fédéral et instructeur-chef d'infanterie de la Confédération.